

Avec la statistique, rien n'est jamais simple...

Les sites de la statistique allemande et française au banc d'essai :

Le chômage

Bernard Aubry – statisticien

Dans un texte précédent¹, nous avons comparé les taux de chômage allemands et français sur les 25 dernières années en nous appuyant sur les seules données issues du Bureau international du travail (BIT) dont la mission porte sur les comparaisons entre pays. A côté de ces séries, d'autres données existent, issues des déclarations administratives. Ces dernières sont beaucoup plus médiatisées, ne serait-ce qu'en raison de leur fraîcheur et par la possibilité qu'elles offrent d'être éclatées, tant au niveau structurel que géographique.

Notre société numérique rend possible la diffusion en ligne des statistiques publiques et, dans cette optique, le Code européen des bonnes pratiques statistiques² demande aux institutions nationales de respecter, parmi quinze règles, celles de l'accessibilité, de la fraîcheur, de la comparabilité des données, mais aussi de la clarté de leur diffusion.

C'est dans cet esprit que s'inscrit ce document. Il examine la diffusion des données sur le chômage, un thème ô combien sensible. Mais la démarche pourrait être étendue à d'autres domaines, comme la mesure du pouvoir d'achat, des inégalités, de l'immigration...

L'auteur remercie les personnes qui l'ont encouragé à la rédaction de ce texte et plus spécialement ses anciens collègues de l'Insee pour leur aide dans la recherche documentaire. Ce document, par nature évolutif, pourrait être remis à jour régulièrement en fonction des changements intervenus sur les sites et des remarques éventuelles permettant d'affiner l'analyse.

¹<http://www.apr-strasbourg.org/detail-document-649--chomage-Allemagne-France.html>

²<http://www.apr-strasbourg.org/membre/2054/AUBRY-Bernard/document/603.html>

Plan

1 – Sources et sites

2 – L'accès aux derniers chiffres

3 – En Alsace et autour d'elle

4 – Encore un effort...

1 - Sources et sites

On rappelle que les statistiques publiques ont deux origines : les chiffres issus de l'activité administrative et les chiffres des enquêtes permanentes auprès des ménages (Enquêtes Emploi en continu, en anglais : *Labour Force Survey -LFS*).

En France, l'activité des services de Pôle emploi conduit à l'élaboration de très nombreuses statistiques. La donnée la plus médiatisée est celle des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM), elle-même décomposée en plusieurs catégories. Les chiffres, diffusés autour du 25 de chaque mois, fournissent une indication conjoncturelle de la situation du marché du travail. En Allemagne, la *Bundesagentur für Arbeit*, produit les données administratives sur le chômage, mais son champ d'action est bien plus large que celui de Pôle emploi puisqu'il traite de façon générale de la mise en application des lois sur le travail et l'emploi, la diffusion des statistiques sur le chômage ne représentant qu'une partie de son activité.

A - L'activité des services publics de l'emploi

Les statistiques administratives présentent de gros avantages, notamment la rapidité de traitement et l'exhaustivité qui permettent de disposer à tout moment d'une connaissance de la situation du chômage à des niveaux géographiques très fins. En revanche les séries ne sont pas toujours comparables dans le temps puisqu'elles sont tributaires des changements dans la réglementation³.

B - Les enquêtes auprès des ménages

En revanche, les séries d'enquêtes effectuées auprès des ménages sont a priori plus stables, et donc plus fiables, dans la mesure où les statisticiens décident eux-mêmes des questions à poser aux personnes sollicitées.

³Il y a la réglementation, mais aussi leur application sur le terrain. Il n'est pas rare que l'on incite les responsables d'agence à réduire artificiellement le nombre de chômeurs (ce que l'on appelle pudiquement le « traitement » statistique du chômage qui passe par le « toilettage » des fichiers. Cependant l'inverse se produit également. Dans les années 1970 une « dérive » du chômage est apparue. Elle était due à l'ouverture d'agences locales dans les différents quartiers des villes. Certaines personnes, qui ne se seraient pas déplacées autrement, sont venues s'inscrire comme demandeurs d'emploi. La hausse des demandeurs d'emploi n'avait alors pas de cause conjoncturelle, mais elle était le résultat d'un biais statistique. Il faudrait veiller à ce l'utilisateur de séries anciennes soit mis au courant de ces changements

Les questions sont harmonisées au plan européen ; elles sont formulées de la sorte qu'elles cernent – ou du moins qu'elles sont censées cerner – correctement les conditions requises pour avoir la « qualité » de chômeur (être sans emploi, disponible, à la recherche...).

Le taux de chômage issu de ces enquêtes a l'avantage de s'appuyer sur des chiffres établis selon les mêmes concepts : au numérateur les chômeurs, au dénominateur les actifs, calculés l'un et l'autre selon les conventions du BIT. Cependant les résultats sont soumis à une incertitude aléatoire qui est fonction du nombre de personnes interrogées. En conséquence, il ne peut être question de calculer des taux BIT chaque fois que la population de référence est trop faible⁴.

Aujourd'hui presque toutes les séries statistiques et notamment celles de l'emploi et du chômage sont mises en ligne⁵, ce qui est une avancée au plan démocratique puisque les citoyens ne sont plus tributaires des seules analyses effectuées par les institutions qui détiennent les informations originales.

C - Quel territoire, quel contenu, quelle date, quelle méthode de calcul ?

L'un des défis de la statistique, et non des moindres, est de fournir des chiffres comparables entre eux. C'est, comme on le verra sur le thème du chômage, un véritable casse-tête. En effet, entre les chiffres bruts, les chiffres corrigés des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables (CVS-CJO), les chiffres mensuels, trimestriels, annuels, les chiffres provisoires et définitifs, entre les chiffres de la France et ceux de la métropole, entre les taux de chômage calculés selon telle ou telle convention, il y a matière à s'égarer. Les responsables des sites ont encore beaucoup à faire pour se conformer aux règles européennes.

En se limitant aux seules données nationales, on s'intéressera aux sites des cinq organismes suivants : Eurostat, Insee et Destatis pour les instituts nationaux de statistiques, la Dares et la *Bundesagentur für Arbeit* pour les administrations en charge de la diffusion des données sur le chômage.

En résumé, Eurostat présente sur sa page d'accueil des taux de chômage tantôt par mois, tantôt par trimestre, selon le mot-clé utilisé. Pour avoir les composantes du taux de chômage, il faut poursuivre la recherche. Eurostat ne donne que des chiffres CVS (chiffres corrigés des variations saisonnières). L'Insee présente un graphique sur lequel apparaissent deux courbes, l'une pour la France (yc DOM), l'autre pour la seule métropole. Les taux de chômage correspondent à des moyennes trimestrielles. Les composantes du taux (effectifs des chômeurs et actifs de référence) n'apparaissent que pour la seule métropole.

⁴ C'est ainsi que Eurostat calcule des taux de chômage pour les régions nuts2 (nos 22 régions de métropole), sauf pour quelques cas particuliers (les Açores...)

⁵ Une exception notable qui intéresse les régions frontalières de l'Allemagne : les données naguère établies trimestriellement par canton par la sécurité sociale à partir des documents européens (accès aux bénéfices des droits sociaux) ne sont plus diffusées.

La Dares (service statistique du ministère du travail) propose trois séries longues, mensuelles, pour la seule France métropolitaine. Les données proposées concernent le plus souvent la seule métropole. L'une des séries est corrigée des variations saisonnières.

Destatis présente en page d'accueil des chiffres - et les séries historiques associées issues des enquêtes (LFS) et de la *Bundesagentur für Arbeit*. Celle-ci de son côté s'attache à décrire le chômage dans sa diversité structurelle et territoriale.

On se rend très vite compte que les chiffres diffusés ne sont pratiquement pas comparables entre eux, ou ne peuvent l'être sans précaution, que ce soit au sein d'un pays ou d'une source à l'autre.

2 – L'accès aux derniers chiffres

Note - Les sites sont très évolutifs et des mots-clés très proches renvoient souvent à des pages différentes. Ne figurent dans le document que les indicateurs disponibles sans recherche approfondie.

A – les données d'Eurostat

Le site **Eurostat**, rénové à la fin de l'année 2014, fournit des séries homogènes puisque la mission de cette institution est de permettre des comparaisons nationales et régionales.

En tapant « *Eurostat* », on obtient un tableau mensuel pour chaque pays donnant les taux de chômage au sens du BIT (corrigés des variations saisonnières)

T-1 Les taux de chômage les plus récents selon Eurostat (CVS)

Pays	mois	%
France *	Décembre 2014	10,5
	Janvier 2015	10,6
	Février 2015	10,6
	Mars 2015	10,6
Allemagne	Décembre 2014	4,8
	Janvier 2015	4,8
	Février 2015	4,7
	Mars 2015	4,7

**France, y compris les DOM*

Le tableau ne dit pas s'il s'agit de chiffres provisoires ou définitifs, de sorte que l'on peut observer d'un jour à l'autre des petites différences pour les mêmes variables

B - Les sites des instituts nationaux de la statistique

1 - Avec les mots-clés « *Insee taux de chômage* », on obtient un graphique présentant sur la période 2003-2014 les séries BIT pour la France et pour la métropole. Figurent aussi quelques commentaires, (notamment la précision des résultats, la fourchette +/- 0,3 point) ainsi que deux tableaux donnant la composition de la population de référence qui ne porte que sur la métropole. Le lecteur peut à juste titre se demander pourquoi cette distinction entre France et métropole. S'il y avait une distinction à faire, ce serait plutôt la présentation entre France et DOM du fait de la situation particulière du chômage dans les îles. En marge, la page d'accueil fournit un grand nombre de liens dont l'accès à des séries longues (yc : données par région et données administratives) et à une note de méthode relative à l'enquête Emploi.

Au sens du BIT, la métropole compte 2,88 millions de chômeurs, mais le site donne deux autres chiffres complémentaires : le « halo du chômage » soit 1,4 millions de personnes et l'effectif des actifs en sous-emploi, 1,68 millions. En totalisant ces trois chiffres on obtient 6 millions de personnes concernées de près ou de loin par le chômage.

2—Avec les mots-clés « *Destatis⁶ Erwerbslosigkeit* », on tombe sur une page d'accueil qui nous renseigne sur les différences de concept (« *Erwerbslosigkeit* », pour le chômage au sens du BIT, et le « *Arbeitslosigkeit* » pour le chômage au sens de l'administration).

On peut lire que le nombre de chômeurs BIT est de 2,02 millions de personnes en mars, soit une augmentation de 8,6% par rapport à février. Plus loin (en cliquant sur *mehr*), on lit aussi les chiffres corrigés des variations saisonnières (pour le même mois, 1,97 million, pour un taux de chômage stable de 4,7 %).

Pourquoi prendre le risque alors de brouiller le message en donnant deux dates de référence ? Plus encore, dans un médaillon, on obtient également des chiffres de référence : le dernier taux de chômage au sens du BIT (4,8% pour le mois de *mars*), le nombre des chômeurs inscrits à l'agence pour l'emploi (*Arbeitslose* : 2,84 millions, soit un taux de 7,3% pour le mois d'*avril*). Figure aussi le nombre de postes vacants (*Gemeldeten Stellen* : 0,55 million). Deux taux calculés sur des concepts différents⁷, présentés à des dates différentes, tantôt en valeurs brutes, tantôt en valeurs CVS.

On apprécie de pouvoir disposer des effectifs de référence (*Erwerbstätige* –actifs au sens du BIT) : 42,5 millions, *Beschäftigtesozialversicherungspflichtig* – salariés au sens de l'agence) : 30,2 millions). Mieux encore, on dispose de séries longues par un simple clic sur le nom de la variable. La page d'accueil renvoie à de multiples liens fournissant des séries longues, mais aussi par un autre lien à la base de données *Genesis*, très conviviale. A souligner aussi la possibilité d'accéder à diverses possibilités de traitements statistiques des données.

⁶On pourra consulter la note méthodologique décrivant les différences entre les taux BIT et BA : *Erwerbslosigkeit nach dem Labour-Force-Konzept – Arbeitslosigkeit nach dem Sozialgesetzbuch: Gemeinsamkeiten und Unterschiede*

⁷ Ce n'est un inconvénient que dans la mesure où l'on double le nombre des indicateurs.

T-2 les chiffres des instituts nationaux de statistique (au sens du BIT)

Territoire	Date	Taux (%)
France (CVS)	Moyenne 4 ^{ème} trimestre 2014	10,4%
France métropolitaine (CVS)	Moyenne 4 ^{ème} trimestre 2014	10,0%
Allemagne (chiffres bruts)	Décembre 2014	4,5%
	Janvier 2015	4,9%
	Février 2015	5,3%
	Mars 2015	4,8%

C - Les sources administratives

1 - La DARES, Service statistique du ministère du travail propose en page d'accueil (*Dares « statistiques chômage »*) une liste d'items. Le premier décrit longuement trois tableaux accessibles en excel. Il s'agit de séries mensuelles remontant à l'année 1996, et comprenant un assez grand nombre de variables.

T.3 - Les chiffres de la Dares

(milliers)

		données brutes			données CVS-CJO	
		A	ABC	ABCDE	A	ABC
France	Décembre. 2014	3809	5589	6285		
	Janvier 2015	3929	5648	6362		
	Février 2015	3897	5627	6351		
	Mars 2015	3802	5607	6345		
	Avril 2015					
Métropole	Décembre2014	3553	5292	5958	3501	5213
	Janvier 2015	3669	5349	6031	3482	5232
	Février 2015	3636	5328	6021	3494	5262
	Mars 2015	3542	5307	6014	3510	5290
	Avril 2015					

Séries disponibles depuis 1996—Figurent dans la rubrique « Lisez-moi » des notes techniques sur les changements intervenus dans le traitement des statistiques, mais elles sont d'une utilisation qui n'est pas commode. Catégories A, B, C : demandeurs d'emploi ayant effectué des actes positifs de recherche d'emploi (A, ne travaillent pas -, B, travail supérieur à 78h - C travail inférieur à 78h - D et E personnes dispensées de recherche car en stage ou contrat aidé...)

En simplifiant, la première série de la Dares propose des données corrigées des effets de la saisonnalité et du nombre de jours ouvrables dans le mois (par sexe et trois groupes d'âge pour les catégories A,B,C), la seconde donne les mêmes variables, mais en valeurs brutes. La troisième détaille les résultats par âge pour les catégories A à E}. Seule cette dernière série fournit les données de la France dans son ensemble. Au terme de la recherche, on a composé le tableau T.3, dans lequel on retrouve le chiffre le plus médiatisé (3,501 millions de chômeurs de catégorie A pour la fin 2014), noyé dans une masse de données.

La page donne accès à un très grand nombre de données, à des notes techniques et à des études.

2- Le site de la **Bundesagentur für Arbeit (BA)** est d'une remarquable facture. Il s'ouvre sur un panneau de 6 fenêtres censées fournir les éléments les plus importants. Le site offre en sus une grande quantité d'informations et d'applications (ex : cartes interactives par *Kreis*, mises à jour sans délais, en l'occurrence avec les chiffres d'avril 2015). La BA, comme du reste *Destatis*, se distingue également par la fourniture de notes techniques⁸.

T.4 – Le site de la Bundesagentur für Arbeit (données brutes)

	Millions*	taux		Séries Destatis*	
Décembre 2014				7,1%	4,5%
Janvier 2015				7,8%	4,9%
Février 2015				7,8%	5,3%
Mars 2015				7,6%	4,8%
Avril 2015	2,843			7,3%	-

*données immédiatement disponibles sur Destatis (voir plus haut)

La page d'accueil, pourtant très riche, ne semble pas donner accès immédiatement aux données des mois précédents. Elle ne fournit en fait que trois chiffres sur le chômage à proprement parler (2,843 millions de chômeurs, - 89000 par rapport au mois précédent et - 100000 par rapport au même mois de l'année précédente).

La fenêtre du bas, à droite, propose des résultats régionaux, du Kreis à l'Allemagne dans son ensemble. Différents résultats sont proposés, notamment la distinction des chômeurs selon la catégorie, au sens des textes réglementaires (Hartz IV). Ainsi le taux de 6,5 % observé en avril 2015 se décompose en deux parties : 2,0% au titre de SGB III et 4,5% au titre de SGB II (*Jobcenter*). Voir plus loin.

⁸Parmi les notes de méthode, l'une caractérise les données au regard du paragraphe qualité du Code des bonnes pratiques de la statistique européenne (<http://statistik.arbeitsagentur.de/Statischer-Content/Grundlagen/Qualitaetsberichte/Generische-Publikationen/Qualitaetsbericht-Statistik-Arbeitslose-Arbeitsuchende.pdf>). Une autre note répond à une soixantaine de questions d'ordre statistique (*Statistikerklärt*). Noter aussi que la Bundesagentur für Arbeit calcule deux taux de chômage : l'un par rapport à la population active civile totale (*Arbeitslosenquote, bezogen auf alle zivilen Erwerbspersonen : 6,7% en décembre 2014*), un autre par rapport à la population civile salariée (*auf abhängige zivilen Erwerbspersonen : 7,5% en décembre 2014*).

La page d'accueil de la *Bundesagentur für Arbeit* : 6 fenêtres

Arbeitsmarkt im Februar 2015

gewählte Arbeitsmarktgrößen im Monatsvergleich

Arbeitslose: -15.000 auf 3.017.000 (zum Vorjahresmonat: -121.000) ↓

Unterbeschäftigung: +24.000 auf 3.888.000 im Vorjahresmonat: -173.000 ↑

Beschäftigung (Dezember 2014): +254.000 auf 30.468.000 (zum Vorjahresmonat: +84.000) ↑

meldetes Stellenangebot: +34.000 auf 9.000 (zum Vorjahresmonat: -13.000) ↑

[weiter »](#)

Die Entwicklung des Arbeits- und Ausbildungsmarktes im Februar 2015

Anhaltend positive Entwicklung

Der Arbeitsmarkt ist vom Auf und Ab der Konjunktur relativ wenig beeinflusst und entwickelt sich anhaltend positiv. Der Beschäftigungstrend bleibt deutlich aufwärts gerichtet. Arbeitslosigkeit und Unterbeschäftigung sind im Februar saisonbereinigt weiter gesunken.



[Weiter »](#) (PDF, 1 MB)

BA-Stellenindex BA-X

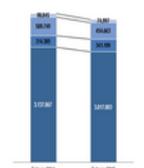
Aufwärtstrend der Kräfte nachfrage hält an



[Weiter »](#) (PDF, 202 KB)

Umfassende Arbeitsmarktstatistik im Februar 2015

Arbeitslosigkeit und Unterbeschäftigung

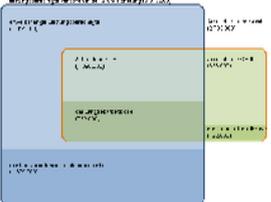


Die Arbeitslosigkeit sinkt im Vergleich zum Vormonat um 0,5 % und sinkt zum Vorjahresmonat um 3,9 % auf 3,0 Mio.. Die Unterbeschäftigung steigt im Vergleich zum Vormonat um 0,6 % und sinkt zum Vorjahresmonat um 4,3 % auf nun bei 3,9 Mio.

Die Arbeitslosenquote beträgt 6,9 %, die Unterbeschäftigungsquote 8,8 %.

Zahlen zur Grundsicherung und Arbeitslosigkeit Februar 2015

Leistungsberechtigte in der Grundsicherung und Arbeitslose nach Rechtskreisen



Von den 6,1 Mio. Leistungsberechtigten in der

TOP Grafiken

Angebot von informativen Grafiken zu wichtigen und aktuellen Themen der Arbeitsmarkt- und Grundsicherungsstatistik



Le principe de réunir en une même page l'essentiel de l'information sur les données les plus récentes sur le chômage (BIT, *Bundesagentur für Arbeit*), avec la possibilité donnée au lecteur d'accéder à des liens adéquats (renvoi vers des analyses, des notes méthodologiques, des graphiques, des séries longues, par région et Kreis...) est séduisant et l'on ne peut que saluer la clarté et la richesse de l'information proposée.

Quant au contenu proprement dit, la critique ne peut se faire que par l'expérience. On note cependant qu'il y a une certaine complémentarité avec le site de Destatis.

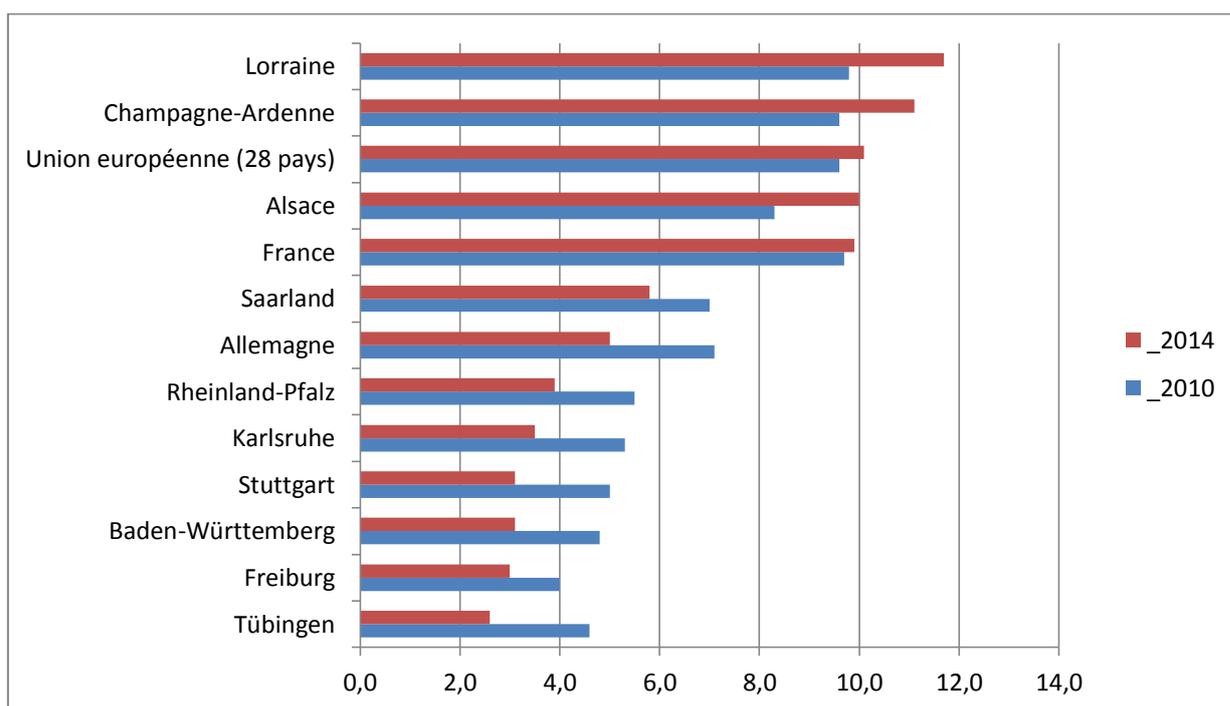
4 - En Alsace et autour d'elle

On distingue deux cas de figure : les comparaisons régionales, à partir des séries Eurostat et les comparaisons infrarégionales qui ne peuvent être parfaitement harmonisées

A – Au niveau de la région nuts 2

On rappelle qu'Eurostat publie régulièrement des taux de chômage au niveau des régions nuts 2. Ces taux sont comparables en principe, mais ils sont affectés néanmoins d'une incertitude aléatoire puisqu'issus des enquêtes auprès des ménages réalisés en continu. Néanmoins les séries ont fait leur preuve et les résultats sont tout à fait explicites. Le graphique G.1, qui compare la situation en 2010 et 2014, met clairement en évidence les différences entre l'Allemagne et la France d'une part, et entre les régions proches de l'Alsace, d'autre part.

G.1 - Les taux de chômage au sens du BIT pour les régions (au sens de la Nuts 2) autour de l'Alsace 2005-2013) - Source : Eurostat



On voit clairement qu'il n'y a pas eu d'effet d'osmose lié à la frontière, bien au contraire, puisque le taux alsacien, comme d'ailleurs le taux lorrain, s'est rapproché du taux national, cependant que les taux des régions d'outre-Rhin ont diminué de moitié, à l'instar du taux allemand. Noter que pour la France, le territoire inclut les DOM (donc 0,4 point de plus que celui de la métropole).

B – Pour les territoires du Rhin supérieur (Kreise et zones d'emploi)

Pour les territoires de niveau inférieur à la Nuts 2, on ne dispose pas de chiffres comparables : l'Allemagne ne calcule pas de taux BIT par *Kreis*, la France effectue des estimations trimestrielles par zones d'emploi calées sur les données BIT disponibles à un niveau géographique supérieur et mises à jour par la prise en compte des données administratives. En l'état actuel des choses, les réglementations sociales de part et d'autre de la frontière sont trop différentes pour espérer y parvenir. On doit donc se contenter de mettre en regard, du côté français les taux par zone d'emploi au sens du BIT, au niveau allemand les taux par agence.

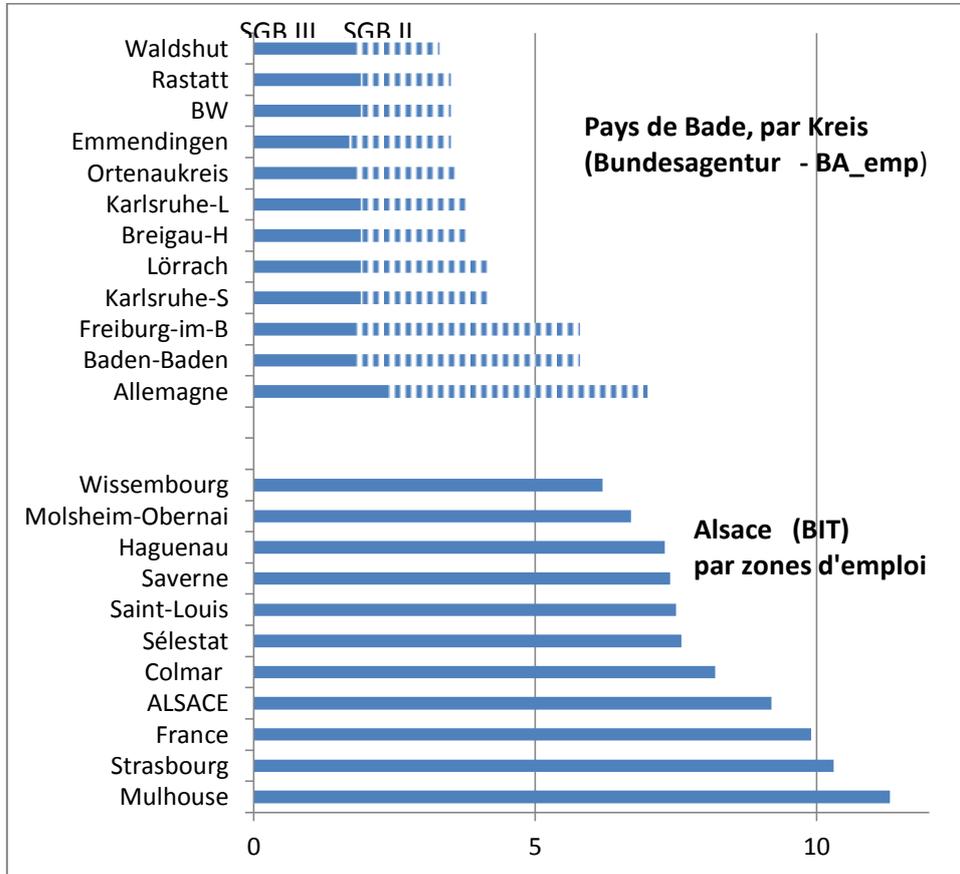
Chaque mois, la *Bundesagentur für Arbeit* diffuse par *Kreis* trois indicateurs⁹.

Ainsi pour l'Ortenaukreis, limitrophe de Strasbourg-Eurométropole, on dispose des indicateurs suivants, pour le mois de janvier 2015 (ensemble de l'Allemagne entre parenthèses) :

- Taux de chômage au sens SGB III : 1,9% - (2,4%)
- Taux de chômage au sens SGB II : 1,9% - (4,6%)
- Taux de chômage total : 3,8% - (7,0%)
- Taux des « sous-emplois » (*Unterbeschäftigungsquoten*) 4,8% (8,8%).

Le terme SGB renvoie au texte législatif (Sozialgesetzbuch). SGB III définit les conditions à remplir pour bénéficier des allocations de chômage (Arbeitslosengeld) , SGB II, les règles pour accéder à l'aide aux chômeurs ne relevant pas de la SGB III.

G.2 - Les taux de chômage (fin 2014) autour de l'Alsace (Kreis - zones d'emploi)



Quoi qu'il en soit, on peut faire quelques constatations intéressantes pour ce qui concerne l'Outre-Rhin : les taux de chômage dans les *Kreise* sont supérieurs (voire égaux pour Waldshut et Rastatt) à ceux du Bade-Wurtemberg, un Land lui-même largement épargné par le chômage. Deux *Kreise*, ceux de Fribourg et celui de Baden-Baden, se rapprochent nettement de la moyenne allemande du fait de la part importante dans le chômage des bénéficiaires du système SGB II, une aide qui touche plutôt les personnes – sans emploi - en difficulté, et qui sont prises en charge par les *Jobcenter*.

4- Conclusion : encore un effort...

Tout d'abord, soulignons que ce document n'a nullement la prétention de juger les chiffres du chômage sur leur qualité intrinsèque. Il n'y a pas de raison de mettre en doute le respect des règles de collecte et de traitement des données. L'intérêt bien compris d'un service statistique n'est pas de falsifier les chiffres par complaisance, ne serait-ce qu'en raison de l'effet boomerang toujours possible.

Si la quantité d'informations sur le chômage est abondante, on constate qu'il y aurait beaucoup à faire pour améliorer la qualité de la diffusion, du moins pour ce qui concerne les chiffres les plus récents.

Tout d'abord, il faut saluer l'effort de la statistique française pour ne fournir mensuellement qu'un seul taux de chômage, celui calculé au sens du BIT. C'est toutefois au prix d'un retard dans la diffusion, du moins pour le niveau infra-national. En diffusant deux taux de chômage conceptuellement différents, tantôt en CVS, tantôt en données brutes, la statistique allemande a fait un autre choix. L'interprétation des chiffres est trompeuse pour l'utilisateur non averti.

En revanche la qualité des sites officiels allemands est bien supérieure à celle des sites français marqués par un certain archaïsme dans la présentation. Les concepteurs des sites français donnent l'impression de n'avoir pas songé à la diversité des utilisateurs possibles et de leurs besoins. Dans le contexte de « **Coordination de la statistique publique** » qui caractérise l'appareil statistique français, *une page d'accueil unique pour l'Insee et la Dares* devrait s'imposer. Cette page présenterait sur une fenêtre les seuls indicateurs jugés essentiels (BIT national trimestriel, DEFM CVS mensuel, par catégorie), avec renvoi à des menus permettant un approfondissement, par sexe et âge notamment, et dates antérieures (m-12 ; m--24 ; etc.), et la possibilité de présentation graphique. Sans oublier des menus permettant d'accéder à des séries longues, la sélection de tableaux devant s'accompagner à chaque fois de notes techniques et renvoyer à des publications présentant des analyses essentielles en ligne.

Pour conserver sa place dans le peloton de tête des meilleurs instituts de statistique mondiaux, l'Insee devrait sans doute s'ouvrir davantage au monde. Plutôt que d'imposer aux agents une mobilité interne à l'hexagone qui à l'heure du TGV n'apporte plus grand-chose à l'ouverture des esprits, ne faudrait-il pas plutôt stimuler l'intérêt des agents à regarder au-delà de l'horizon de la frontière ? Cette ouverture pourrait prendre différentes formes selon la position des agents. Pour ceux qui ont l'ambition d'une belle carrière, ce serait un ou plusieurs séjours dans un service statistique étranger, pour d'autres agents, ce serait de s'informer par internet sur la façon dont leurs homologues traitent du domaine dont ils ont la charge, et de le faire savoir à l'intérieur du réseau de l'institution. L'ambition serait d'aligner l'Insee sur ce qui se fait de mieux dans chacun de ses domaines de compétence et si possible de faire encore mieux que ses partenaires. Cet objectif passe

par la mise en place des conditions propres à développer la créativité des agents pour pousser à l'innovation, dans la perspective d'une amélioration du service rendu aux différents publics.

La réorganisation en cours des régions risque d'accentuer encore le caractère autocentré de l'institution. Si l'on n'y prend garde, les régions actuellement frontalières, telles l'Alsace, pourraient être portées naturellement à s'éloigner de la frontière pour s'orienter vers le centre de gravité de la nouvelle entité, et donc par conséquent à se rapprocher encore de Paris. Pour ces régions déjà relativement familières de l'effet frontière, pourquoi ne pas accentuer leur spécificité, en créant des activités d'interface avec les instituts nationaux des pays voisins? Ce serait, sur la base de l'expérience acquise sur l'espace transfrontalier, de proposer des tableaux comparatifs qui feraient apparaître les faiblesses en matière de comparabilité des chiffres et de faire remonter au niveau central, national, mais aussi européen, des suggestions d'amélioration en matière de production et de diffusion des chiffres. En l'occurrence, ce serait aussi une façon de valoriser les compétences des agents qui possèdent la maîtrise de la langue du voisin.

Extrait du Courrier des lecteurs du Monde - 19.05.2005

FONCTIONNAIRES D'EUROPE

Pour faire valoir le modèle dit "français" , notre fonction publique est-elle suffisamment "euroactive" ? Il me semble que non ! Pourquoi ne pas faire de l'Europe un objet de motivation professionnelle, une chance de promotion ? Celle-ci est, du moins en principe, conditionnée par une mobilité géographique d'un point à l'autre de l'Hexagone. Plutôt que d'inciter à changer de paysage, pourquoi ne pas inviter les agents à élargir leur horizon, à se "frotter" à leurs collègues étrangers, à découvrir d'autres méthodes de travail ?

Echanger davantage nous aiderait à corriger certains archaïsmes et, par là même, à promouvoir le meilleur de notre modèle. Bernard Aubry